



1 **2.1.5.**

2 Droits humains et syndicaux et égalité / Droits humains:

3 **Projet de résolution : Elimination de la pratique de la lapidation**

4

5

6 **Proposé par: CTF-FCE/Canada**

7 **Langue originale: Anglais**

8

9

10

11 ATTENDU que la pratique de la lapidation est inhumaine dans la mesure où elle constitue une sanction
12 de torture et de mort lente qui est une insulte à l'humanité, et

13

14 ATTENDU que, bien que la lapidation puisse être pratiquée contre les hommes ou les femmes, elle a
15 dans une large mesure ciblé les femmes,

16

17 QU'IL SOIT RESOLU que l'IE encourage toutes ses organisations membres à adopter des politiques
18 contre la pratique de la lapidation quel que soit le motif, et

19

20 QU'IL SOIT EGALEMENT RESOLU que l'IE encourage toutes ses organisations membres à exprimer
21 par écrit et publiquement leur opposition à tout projet d'exécution de personne de cette manière.